



la lettre d'information d' **Anne Sander**

Députée européenne
Questeure au Parlement européen

juillet 2021

APRÈS PLUS DE 16 MOIS DE LUTTE CONTRE CETTE PANDÉMIE, DE NOUVELLES PERSPECTIVES S'OFFRENT ENFIN À NOUS.

Pendant toute cette période, l'Union européenne s'est engagée, à tous les niveaux, pour être aux côtés des citoyens.

D'abord, pour répondre aux urgences de la crise, puis pour en trouver les remèdes, que ce

soit grâce au plan de relance économique ou encore à la vaccination.

Alors que les différents variants font encore planer un certain nombre d'incertitudes, grâce au travail mené par les institutions européennes, ces dernières semaines, un nouvel espoir renaît.

En effet, l'adoption, le 9 juin, par le Parlement européen, du Certificat européen numérique Covid, ouvre de nouvelles perspectives de reprise économique, sociale, mais aussi culturelle, notamment en cette période estivale.

Je me réjouis de la mise en place depuis le 1er juillet de cet outil qui constitue indéniablement un franc succès pour l'Union européenne. Il permettra aux travailleurs transfrontaliers de retrouver des conditions de travail normales après plusieurs

mois difficiles et incertains, mais aussi au secteur culturel de renouer avec son public et aux professionnels du tourisme de reprendre leur activité.

Même si ce certificat laisse la liberté de recourir au vaccin ou aux tests, j'en appelle à une vaccination du plus grand nombre, pour que notre immunité collective soit assurée et les plus fragiles protégés. Je me félicite qu'il soit conçu pour préserver nos données personnelles.

La balle est maintenant dans le camp des États membres. Je les appelle à la raison et à ne pas imposer de restrictions de voyage supplémentaires, qui anéantiraient tout espoir de retour à une vie plus normale.

Je vous souhaite à tous un très bel été !

sommaire

en commissions
parlementaires
pages 2-7

au Parlement européen
pages 8- 12

en plénière
page 13-14

en circonscription
pages 15-17

Mettre fin au gavage, c'est condamner le secteur français du foie gras !

EN SESSION PLÉNIÈRE DE JUIN 2021, JE PARTICIPAI AU DÉBAT SUR LA RÉSOLUTION SUR LA FIN DE L'ÈRE DES CAGES.

Cette dernière fait suite à une initiative citoyenne européenne de septembre 2018, visant à demander à la Commission de mettre fin à l'élevage d'animaux en cage. Je me réjouis que cette résolution, qui appelle à une suppression progressive des cages d'ici 2027, demande à ce que soient pris en compte les besoins des différentes espèces et que soit analysé leur impact avant de prendre des mesures. Cependant, je regrette profondément qu'un amendement, totalement hors sujet, visant à interdire le gavage des canards et des oies, ait été adopté à cette occasion. **Mettre fin au gavage, c'est condamner la filière française du foie gras, un secteur vitrine des traditions représentatives de nos territoires.** C'est aussi mettre en difficulté une filière économique qui fait rayonner l'excellence de la France à l'international. Cet amendement est malheureusement représentatif de l'agribashing que subissent aujourd'hui nos agriculteurs.

Retrouvez mon intervention : <https://annesander.eu/mettre-fin-au-gavage-cest-condamner-le-secteur-francais-du-foie-gras/>

Avenir de la Politique Agricole Commune

UN ACCORD APRÈS 3 ANS DE NÉGOCIATIONS

Fin juin, après trois longues années de négociation, nous avons enfin trouvé un accord sur le future de la Politique Agricole Commune. Prévues pour entrer en vigueur en 2023, elle aura des conséquences importantes pour nos agriculteurs et les exploitations agricoles françaises et européennes. Il faut garder à l'esprit que cet accord est un compromis, qui vient largement adoucir les positions de plus en plus idéologiques de la Commission européenne.

La PAC aura principalement pour objet sur la période 2023-2027 d'accompagner la transition verte de l'agriculture européenne, soutenir le développement économique et la structuration des filières agricoles, renforcer les processus de redistribution des aides directes entre exploitations, filières et régions et enfin de décentraliser la gestion et le contrôle de cette politique sans pour autant affaiblir son caractère commun.

En tant que Rapporteur pour le Groupe PPE sur la réforme de l'Organisation Commune des marchés agricoles et les règles de financement, de gestion et de contrôle des fonds agricoles, j'ai pris toute ma part dans ce

processus. Avec mon groupe politique, nous avons eu à cœur de trouver un équilibre entre le développement économique des exploitations agricoles et la protection nécessaire de l'environnement et du climat. Ce fut difficile à atteindre mais cela était essentiel. Certains perdent parfois de vue que sans revenu agricole, il n'y aura pas de durabilité environnementale et climatique. Nous avons également préparé l'avenir des fleurons de l'agriculture européenne, tels que le vin et les produits couverts par des appellations ou des indications géographiques. Nous avons également veillé à ce que les secteurs agroalimentaires bénéficient de nouveaux outils pour renforcer la position des agriculteurs dans la chaîne de valeur, et que les outils de gestion des marchés et des crises soient révisés, notamment par la mise en place d'une réserve de crise de 450 millions d'euros. Nous avons enfin obtenu la mise en place d'une nouvelle « philosophie » en matière de contrôles, fondée sur une approche bienveillante de conseil vis-à-vis des agriculteurs, tout en renforçant les règles en matière de transparence et les outils pour lutter contre les conflits d'intérêts, la fraude et la corruption.

La mise en place pour la première fois de la possibilité pour les administrations nationales de corriger les erreurs commises de bonne foi par les agriculteurs est une source de fierté personnelle ayant porté cette proposition dans les négociations.



Calamités agricoles

POUR DES OUTILS DE GESTION DE RISQUES FORTS

Dans de nombreuses régions d'Europe, les producteurs de fruits et les viticulteurs ont dû faire face à des pertes historiques, durement frappés

par les gelées printanières. Lors de la plénière de mai 2021 du Parlement européen, j'ai interpellé la Commission européenne afin de mettre en place les financements nécessaires pour aider les agriculteurs concernés à surmonter les pertes. En effet, face à des soutiens nationaux insuffisants pour pallier à ces calamités agricoles, j'ai rappelé l'importance d'outils

de gestion de risques forts et capables d'aider nos agriculteurs, mais aussi la nécessité de financer la recherche afin d'améliorer l'adaptation des cultures au changement climatique.

Retrouvez mon intervention : <https://annesander.eu/calamites-agricoles-pour-des-outils-de-gestion-de-risques-forts/>



Boucherie/charcuterie

ASSURER UNE PRODUCTION EUROPÉENNE DE QUALITÉ, ACCESSIBLE À TOUS !

Le 15 avril 2021, j'étais l'invitée du Comité directeur de la Confédération Internationale de la Boucherie et de la Charcuterie, présidée par Jacqueline Riedinger-Balzer. L'occasion pour moi de rappeler les positions que je défends au niveau européen. Il est essentiel d'œuvrer pour une production européenne de qualité, accessible à tous et assurant la viabilité économique de nos exploitations agricoles et de nos entreprises. Une barrière écologique à nos frontières est nécessaire, notamment pour les produits ne respectant pas les normes européennes. J'ai également salué le savoir-faire de nos bouchers et charcutiers qui font la richesse de nos territoires.

Produits AOP & IGP

NOUS DEVONS RENFORCER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE EUROPÉEN !

Je suis intervenue, lors de l'échange de vues, le 22 avril, entre la commission de l'Agriculture du Parlement européen et la Direction générale de l'Agriculture de la Commission européenne, sur le futur de la politique européenne de qualité. J'ai interpellé la Commission européenne sur ses recommandations, notamment sur la fusion des logos AOP et IGP, qui ont acquis une certaine notoriété. Nous ne devons pas oublier pas que ces produits

sont avant tout marqués par une origine et un territoire et qu'il ne faut pas dénaturer cet élément fondamental. Même si nous pouvons accueillir favorablement la volonté de renforcer la cohérence entre les différentes législations relatives aux produits de qualité, nous devons veiller à préserver les spécificités de chaque type de produits, notamment du vin. La spécificité vitivinicole s'épanouit dans le cadre de l'OCM unique et cela devra rester ainsi. Ce sera un point important sur lequel je serai attentive lors des prochains travaux.

Retrouvez mon intervention : <https://annesander.eu/produits-aop-igp-nous-devons-renforcer-le-cadre-reglementaire-europeen/>





Plan d'action pour stimuler la production biologique

ATTENTION À LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE POUR LES AGRICULTEURS

Lors de la réunion de la commission de l'Agriculture du Parlement européen du 14 avril 2021, j'intervenais à l'occasion de la présentation par la Commission européenne du plan d'action pour stimuler la production biologique; plan qui propose d'aboutir à 25% de la surface agricole en agriculture biologique d'ici 2030. J'y ai défendu le principe **qu'il est indispensable que la demande suive toute augmentation de l'offre sur ce marché.** Pour cela, il faut que les consommateurs soient réellement demandeurs en la matière et consentent à un effort financier pour acheter des produits biologiques. Sans cette corrélation, l'agriculture biologique ne sera intéressante pour personne. Bien au contraire, nos agriculteurs risquent d'investir dans des projets sans lendemain.

Retrouvez mon intervention : <https://annesander.eu/plan-daction-pour-stimuler-la-production-biologique-attention-a-la-viabilite-economique-pour-les-agriculteurs/>

Concentration dans la grande distribution

QUELLES RÉPONSES EUROPÉENNES ET FRANÇAISES?

Des inquiétudes persistent concernant les pratiques commerciales que les alliances dans la grande distribution peuvent développer, notamment vis-à-vis des acteurs de la transformation agro-alimentaire. De telles craintes existent également concernant les effets potentiellement anti-concurrentiels du cumul de la concentration au niveau national dans le cadre de central d'achats, et l'organisation dans le cadre d'alliances au niveau européen et international. Ces phénomènes, dont l'étendue est à géométrie variable, pourraient permettre la perméabilité et l'échange

potentiel d'informations privilégiées entre acteurs pour autant concurrents sur les marchés nationaux ou européens.

A l'occasion de la réunion de la commission de l'Agriculture du Parlement européen, le 16 avril 2021, j'ai interrogé Grégory Besson-Moreau, Député de l'Aube, rapporteur d'une commission d'enquête sur le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement alimentaire et les nouvelles formes d'organisation des chaînes de distribution. Je lui ai demandé son ressenti sur les engagements qui pourraient être pris au niveau européen sur ce sujet, mais aussi les initiatives qui devraient être portées à l'occasion de la Présidence française de l'Union européenne.

Retrouvez mon intervention : <https://annesander.eu/concentration-dans-la-grande-distribution-queelles-reponses-europeennes-et-francaises/>



Résilience verte

RÉDUIRE NOTRE DÉPENDANCE AUX IMPORTATIONS ET PROTÉGER NOTRE PRODUCTION AGRICOLE

Lors de la réunion de la commission de l'Agriculture du Parlement européen, nous avons eu un échange de vues avec le Vice-Président de la Commission européenne, Maroš Šefčovič, sur le «Rapport de prospective

stratégique 2020 - Tracer la voie vers une Europe plus résiliente» publié par la Commission européenne en septembre dernier. Le thème central de ce premier rapport est la résilience, qui est devenue une nouvelle boussole pour les politiques de l'UE avec la crise de la COVID-19.

Retrouvez mon intervention : <https://annesander.eu/resilience-verte-reduire-notre-dependance-aux-importations-et-protéger-notre-production-agricole/>

Délai pour le remboursement du PGE

POUR UNE PROLONGATION DANS LE SECTEUR DU VIN

Grâce à la Communication de la Commission européenne sur l'encadrement temporaire des mesures d'aide d'État visant à soutenir l'économie dans le contexte actuel de la flambée de COVID-19, les États membres ont pu prendre des mesures exceptionnelles pour soutenir les opérateurs économiques et protéger l'emploi en Europe. La France a fait le choix d'un mécanisme de prêts garantis par l'État (PGE). Ce dispositif a permis aux entreprises d'emprunter très largement, à des taux très bas, tout en bénéficiant d'une garantie de l'État.

La Commission impose toutefois comme limite à ces mesures exceptionnelles que la durée de la garantie soit limitée à six ans au maximum. Or, **la crise sanitaire perdurant, les entreprises restent dans des situations économiques particulièrement difficiles et ne savent pas si elles seront en mesure de rembourser leur PGE dans le délai imparti. Certains secteurs, notamment le secteur vitivinicole, ont été sévèrement impactés par la pandémie.** Avec ma collègue Agnès Evren, nous avons adressé une question écrite à la Commission européenne, l'interrogeant sur la possibilité d'accorder de telles prolongations et si le secteur du vin pourrait en faire partie. La Commission européenne, dans sa réponse, s'en remet aux États membres ; la balle est maintenant dans leur camp. C'est pourquoi j'ai adressé un courrier au Ministre Bruno LeMaire.

Retrouvez le texte de la question écrite : <https://annesander.eu/delai-pour-le-remboursement-du-pge-pour-une-prolongation-dans-le-secteur-du-vin/>



Producteurs agricoles impactés par la crise de la Covid-19

QUELLES MESURES POUR SOUTENIR LEUR COMPÉTITIVITÉ AU NIVEAU MONDIAL ?

De nombreux secteurs, dont celui de la viande bovine et des palmipèdes gras, ont été fortement impactés en 2020 par une baisse de la consommation et la fermeture de la restauration. Une nouvelle baisse de la consommation européenne est prévue en 2021 et jusqu'en 2030, alors que dans le même

temps la demande mondiale va augmenter, ainsi que la concurrence dans ce secteur. A l'occasion de la réunion de la commission de l'Agriculture du Parlement européen, le 4 mars 2021, j'ai interrogé la Commission européenne sur les actions qu'elle compte prendre **pour venir en aide au secteur et, en particulier, pour que nos producteurs européens restent compétitifs et ne soient pas confrontés à une concurrence croissante de produits de pays tiers de qualité moindre et ne respectant pas toujours nos standards.**

Retrouvez mon intervention : <https://annesander.eu/producteurs-agricoles-impactes-par-la-crise-de-la-covid-19-queelles-mesures-pour-soutenir-leur-competitivite-au-niveau-mondial/>

Associations d'aviculture et cuniculiculture

NE PAS ALOURDIR LES CONTRAINTES ADMINISTRATIVES EUROPÉENNES

De nouvelles règles européennes, plus contraignantes, dans le domaine de la santé animale, sont applicables depuis le 21 avril 2021, afin de garantir une meilleure prévention des maladies animales et une lutte plus efficace contre leur propagation. Ces dernières risquent malheureusement de décourager les petits éleveurs de loisirs et le monde associatif de participer aux concours transnationaux, concours qui sont pourtant garants de la préservation de certaines races. En commission de l'Agriculture du Parlement européen, le 4 mars 2021, je demandais à la

Commission européenne de voir dans quelle mesure il serait opportun de distinguer les élevages amateurs de ceux qui sont commerciaux, mais aussi, de mettre en place un dispositif transitoire pour ces premiers dans le cadre de la certification des échanges intracommunautaires.

Retrouvez mon intervention : <https://annesander.eu/associations-daviculture-et-cuniculiculture-ne-pas-alourdir-les-contraintes-administratives-europeennes/>



Sommet Social de Porto

IL FAUT INVESTIR DANS LA FORMATION

J'intervenais, le 9 juin 2021, en plénière du Parlement européen à Strasbourg, dans le cadre du débat sur le Sommet social de Porto. Le Sommet social de Porto, qui s'est déroulé les 7 et 8 mai 2021, a donné un élan politique à l'établissement du socle européen des droits sociaux et à son plan d'action, en soulignant son rôle essentiel pour la reprise européenne et pour l'adaptation aux transitions climatique, numérique et démographique. Lors de mon intervention, je rappelais l'importance de préparer et d'investir dans notre avenir, afin que la formation de nos jeunes et la formation tout au long de la vie professionnelle, soient en corrélation avec le futur marché de l'emploi européen.

Retrouvez mon intervention : <https://annesander.eu/sommet-social-de-porto-il-faut-investir-dans-la-formation/>

Autisme

PERMETTRE UNE MEILLEURE INTÉGRATION AU MARCHÉ DE L'EMPLOI

A l'occasion de la session plénière du Parlement européen, j'intervenais lors du débat du 10 juin, sur les actions à entreprendre pour permettre une meilleure intégration des personnes atteintes d'autisme. L'autisme est un handicap qui touche près de 5 millions d'Européens et seuls 10% ont

accès au marché de l'emploi. J'y rappelais qu'il est essentiel d'œuvrer activement pour leur permettre une meilleure intégration au marché de l'emploi et ainsi leur garantir une plus grande insertion sociale. Nous avons besoin d'une Europe sociale et inclusive, une Europe qui ne laisse personne sur le bord du chemin.

Retrouvez mon intervention : <https://annesander.eu/autisme-permettre-une-meilleure-integration-au-marche-de-lemploi/>



Nouveau FSE+

L'EUROPE EST BIEN AU RENDEZ-VOUS DE LA SOLIDARITÉ !

Lors du débat en séance plénière du Parlement européen à Strasbourg, le 8 juin 2021, je prenais la parole sur le nouveau fonds social européen, FSE+, pour la période 2021-2027. En France, grâce à ce programme, ce sont près de 4 millions de personnes, entre 2014 et 2020, qui ont pu être accompagnées vers l'emploi, la reconversion

ou une nouvelle formation. Je me réjouis que les 88 milliards, que nous avons votés pour la nouvelle programmation soient ciblés sur les plus démunis et les plus vulnérables. Ils permettront également de soutenir les jeunes qui ont été particulièrement touchés par la pandémie. L'Europe est bien au rendez-vous de la solidarité, mais la balle est à présent dans le camp des États membres.

Retrouvez mon intervention : <https://annesander.eu/nouveau-fse-leurope-est-bien-au-rendez-vous-de-la-solidarite/>

Libre circulation des travailleurs

FACILITER LES DÉPLACEMENTS SANS RAJOUTER DE SURCHARGES ADMINISTRATIVES

Je suis intervenue, lors du débat du 18 mai 2021 sur l'incidence de la réglementation de l'UE sur la libre circulation des travailleurs et des services, en session plénière du Parlement européen. J'ai rappelé l'importance de **faciliter les déplacements sans rajouter de surcharges administratives, en particulier dans nos régions frontalières**, le nécessaire traitement équitable pour tous les travailleurs et l'intérêt d'assurer des conditions de concurrence loyale pour nos entreprises.

Retrouvez mon intervention : <https://annesander.eu/libre-circulation-des-travailleurs-faciliter-les-deplacements-sans-rajouter-de-surcharges-administratives/>



Enquêtes PISA

INCLURE LES ÉLÈVES PORTEURS D'UN HANDICAP

Je me réjouis que les enquêtes PISA, menées par l'OCDE, permettant d'évaluer l'efficacité du système éducatif d'un pays, vont en s'élargissant, afin notamment d'inclure les élèves porteurs d'un handicap. Ce sont les éléments que nous a transmis la Commissaire européenne Mariya Gabriel, suite à la question écrite à la Commission que nous lui avons adressée avec mes collègues parlementaires. En



la lettre d'information d' **Anne Sander**
Députée européenne

Directive européenne sur les salaires minimums adéquats

ATTENTION AUX CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES

Le 28 octobre, la Commission européenne a publié sa proposition de directive sur les salaires minimums adéquats. Un double objectif est poursuivi : garantir des salaires minimums permettant des conditions de vie décentes et garantir une concurrence loyale entre les entreprises européennes. Lors de la réunion de la commission Emploi du 4 mars 2021, je suis intervenue pour rappeler mon avis sur ce sujet. **Nous devons certes tendre à une convergence sociale vers le haut au sein de l'Union européenne, mais nous devons surtout prendre garde aux conséquences économiques et trouver le juste équilibre pour ne pas grever la compétitivité de nos entreprises déjà en difficulté.**

Retrouvez mon intervention : <https://annesander.eu/directive-europeenne-sur-les-salaires-minimums-adequats-attention-aux-consequences-economiques/>

effet, la sous-représentation des élèves handicapés dans l'enquête PISA donne lieu à l'utilisation d'informations trompeuses sur la réalité du système éducatif de chaque pays lors de la détermination des critères de référence du cadre européen « Éducation et formation 2020 ». Un biais auquel il faut remédier.

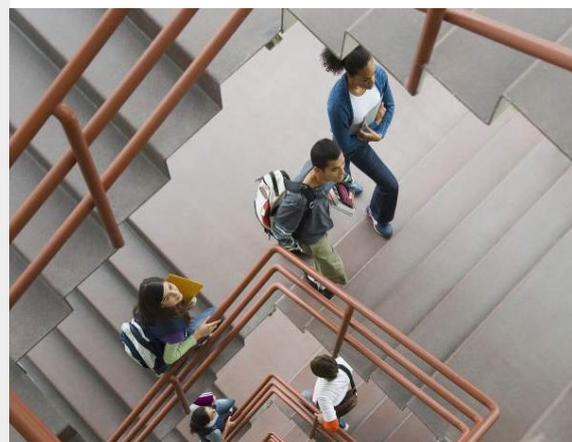
Retrouvez la question écrite : <https://annesander.eu/enquetes-pisa-inclure-les-eleves-porteurs-dun-handicap/>

Fonds européen de soutien à la mondialisation

POUR UN MEILLEUR SOUTIEN AUX PERSONNES LICENCIÉES

Le 27 février 2021, en plénière du Parlement européen, je suis intervenue lors du débat sur l'avenir du Fonds européen de soutien à la mondialisation. Ce fonds aide les personnes ayant perdu leur emploi à la suite de changements structurels majeurs survenus dans le commerce international en raison de la mondialisation (par exemple lorsqu'une grande entreprise ferme ou que la production est délocalisée en dehors de l'UE), ou du fait de la crise économique et financière mondiale. Alors que l'actualité montre très régulièrement de douloureuses images d'usines européennes qui doivent fermer leurs portes victimes d'une mondialisation désordonnée, victime de la pandémie de Covid-19, ou victime de choix stratégiques d'entreprise, j'ai demandé le renforcement de ce fonds, mais aussi l'élargissement de ses dispositifs, afin qu'un plus grand nombre de personnes puisse en bénéficier.

Retrouvez mon intervention : <https://annesander.eu/fonds-europeen-de-soutien-a-la-mondialisation-pour-un-meilleure-soutien-aux-personnes-licencies/>





au Parlement
européen

Pour le retour des sessions plénières à Strasbourg

ÉLUS NATIONAUX ET LOCAUX, UNIS ET RÉUNIS

Le lundi de la session plénière du Parlement européen du mois d'avril, ce ne sont pas des députés européens, mais des élus nationaux et locaux, qui ont foulé le parvis du Parlement européen à Strasbourg. **Unis et réunis**, à l'initiative de Frédéric Bierry, Président de la Collectivité européenne d'Alsace, nous avons demandé le retour des réunions à Strasbourg.



Présidence Française de l'Union européenne

STRASBOURG DOIT EN ÊTRE LE CENTRE NÉVRALGIQUE

Le 29 mars 2021, j'accueillais, au Parlement Européen à Strasbourg, Xavier Lapeyre de Cabanes, Ambassadeur, Secrétaire général de la présidence française de

l'Union européenne dans le cadre de la préparation de la Présidence française de l'Union européenne, qui se tiendra au premier semestre 2022. Cette rencontre était l'occasion de rappeler le gouvernement français à ses engagements en faveur de Strasbourg et du siège du Parlement européen. Pour ma part, il est primordial qu'un maximum d'événements puisse se tenir à Strasbourg, notamment au sein de notre institution. **Cette présidence doit être un grand moment pour Strasbourg et la France !**



Siège du Parlement européen

UN RETOUR ET DES COMPENSATIONS

Quelle joie, le 7 juin, que de retrouver le Parlement européen de Strasbourg qui revit après 15 mois d'absence. Cette joie, je l'ai partagée avec mes collègues parlementaires venus nombreux et tout le personnel, fidèles à Strasbourg et à notre institution. Ils se sont engagés pleinement pour nous accueillir dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Merci à eux. Mais, ce retour ne doit pas être une fin en soi. C'est pourquoi, le 21 avril 2021, après plus d'un an d'inaction de l'État français,

j'ai proposé à mes collègues parlementaires alsaciens Les Républicains, d'adresser un courrier au Président Macron. Nous lui avons demandé de prendre ses responsabilités et de mener une action forte, auprès du Président du Parlement européen; une action, non seulement pour un retour immédiat des sessions, mais surtout **en faveur d'un réel renforcement du siège, pour regagner en contenu, et prévenir d'une telle situation dans l'avenir. Il est, en effet, indispensable que les services nécessaires au bon fonctionnement de notre institution soient installés en permanence à Strasbourg.**

Retrouvez le courrier :
<https://annesander.eu/monsieur-le-president-nous-demandons-une-action-forte-en-faveur-du-siege-du-parlement-europeen/>

Biométhane et biogaz

ENCOURAGER CES FILIÈRES POUR PARVENIR À ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU GREEN DEAL

J'ai été invitée à intervenir, le 3 juin 2021, au Webinaire organisé par la European Biogas Association, EBA, qui s'engage pour la reconnaissance du biométhane et des autres gaz renouvelables en tant que sources d'énergies durables. Je me réjouis du fait qu'un

certain nombre de textes sont aujourd'hui sur la table au niveau européen ; textes qui permettront de dynamiser le développement de solutions comme le biogaz et en particulier le biométhane. Le développement de ce dernier représente une opportunité économique pour nos agriculteurs. Il est également l'exemple parfait du rôle primordial que l'agriculture joue dans la lutte contre le changement climatique et la décarbonation de notre économie. Nous devons encourager ces filières pour parvenir à atteindre les objectifs du Pacte Vert.

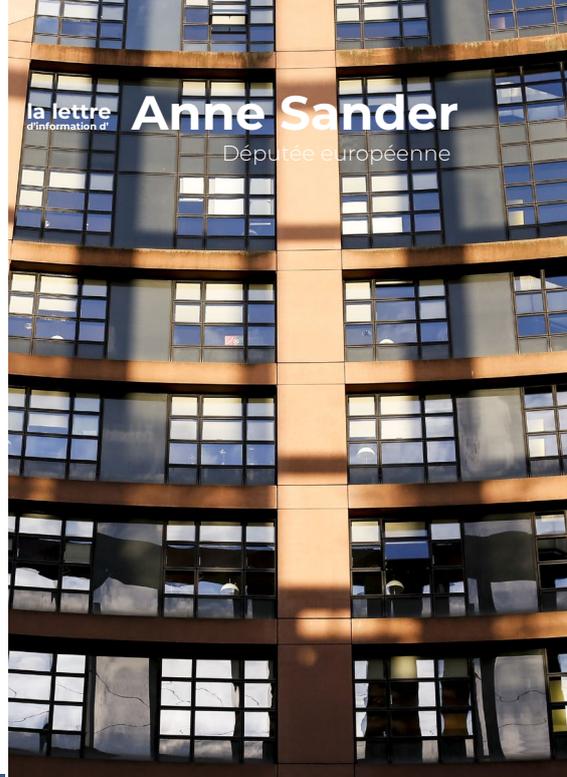


Arrêt des négociations sur l'accord inter-institutionnel UE-Suisse

LE RÔLE ESSENTIEL DE LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Le 11 juin 2021, je suis intervenue lors de la réunion de délégation parlementaire UE-Suisse,

portant notamment sur la récente décision suisse d'arrêter les négociations en cours sur l'accord inter-institutionnel entre l'Union européenne et la Suisse. J'y ai rappelé que la coopération entre les régions frontalières est essentielle, surtout pour l'Alsace et le Rhin Supérieur. C'est parce que nous sommes tous attachés à cette coopération frontalière que nous regrettons l'arrêt des négociations. **C'est parce que nous avons un destin commun que nous devons malgré tout continuer à collaborer pour l'intérêt de la coopération transfrontalière, mais aussi et surtout pour l'intérêt des citoyens de l'UE et de la Suisse.**



“

rappeler que le siège du Médiateur européen est celui du Parlement européen

”

Le siège du Médiateur européen est à Strasbourg !

Dans le cadre du rapport sur les activités de 2019 du Médiateur européen, voté en session plénière, avec ma collègue Agnès Evren nous avons déposé un amendement visant à rappeler que le siège du Médiateur européen est celui du Parlement européen et que, par conséquent, il devrait utiliser en priorité les locaux disponibles à Strasbourg. Je me réjouis qu'il ait été largement adopté, pour rappeler à la Médiatrice ses obligations. À l'avenir, nous serons plus que vigilantes sur ce sujet.

Soins de santé transfrontaliers pour les maladies génétiques rares

POUR UN CADRE RÉGLEMENTAIRE PLUS EFFICACE

Aujourd'hui, l'accès aux soins transfrontaliers prescrits dans la lutte contre les maladies

génétiques rares, se heurte au dysfonctionnement du cadre réglementaire européen. En effet, ce dernier est marqué par un processus d'approbation complexe et souvent opaque, mais également par des délais variables à travers l'UE, qui peuvent retarder ou bloquer l'accès à un traitement potentiellement curatif. Alors que l'évaluation de ce cadre réglementaire est en cours, avec mes collègues du Parlement européen, nous avons adressé une question écrite à la Commission européenne. Nous lui demandons de prendre des mesures pour améliorer

le dispositif, notamment en ce qui concerne les disparités dans les délais d'approbation et les processus d'approbation. **Nous proposons la refonte des procédures de remboursement, telles que prévues par la directive, afin de supprimer les obstacles financiers empêchant les personnes atteintes de maladies rares d'accéder au traitement.**

Retrouvez la question écrite : <https://annesander.eu/soins-de-sante-transfrontaliers-pour-les-maladies-genetiques-rares-pour-un-cadre-reglementaire-plus-efficace/>



Bilinguisme dès le plus jeune âge

POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME « APPRENDS LA LANGUE DU VOISIN »

Le 8 mai, journée symbolique pour la Paix, la réconciliation franco-allemande et la construction européenne, avec ma collègue Christine Schneider, nous avons signé la pétition publique auprès de la Commission des pétitions du Parlement de Rhénanie-Palatinat demandant la poursuite du programme « Apprends

la langue du voisin », qui est aujourd'hui en danger. **Pour les deux Eurodéputées de la région franco-allemande du Rhin Supérieur que nous sommes, l'ouverture à la langue du voisin et son apprentissage, dès le plus jeune âge, contribuent au mieux vivre ensemble dans l'Union européenne, et notamment, dans les bassins de vie que sont les régions frontalières.** Le multilinguisme constitue un atout indéniable pour nos jeunes générations et est vecteur essentiel pour une mobilité européenne accrue. Alors que le programme « Apprends la langue du voisin » remporte, depuis plusieurs décennies, un réel succès

dans les crèches du Palatinat du Sud, le gouvernement du Land de Rhénanie-Palatinat a annoncé le transfert, à compter du 1er juillet 2021, de son financement d'une ligne budgétaire spécifique vers le budget plus global du secteur social, ne garantissant ni son enveloppe financière, ni sa pérennité. Par cette signature, nous souhaitons apporter tout notre soutien aux parents qui ont déposé cette pétition publique. Nous appelons de nos vœux que cette initiative « Apprends la langue du voisin » soit reconduite, à minima à l'identique, et qu'elle trouve échos sur l'ensemble de la frontière du Rhin et dans d'autres régions frontalières européennes.

Groupe de travail sur la coopération transfrontalière

QUELLES NOUVELLES OPPORTUNITÉS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ?

Depuis plusieurs années, l'Union européenne encourage la mobilité des patients en Europe. Dans les zones frontalières, la coopération en matière de santé contribue à lutter contre la désertification médicale, à coordonner les investissements et à mettre en commun les équipements afin de rationaliser les dépenses publiques.

Je présidais, le 25 mars 2021, une nouvelle session du Groupe de travail du Parlement européen sur la coopération transfrontalière, groupe que j'ai créé en 2014. Nos échanges portaient sur la coopération transfrontalière dans le domaine de la santé et les nouvelles opportunités qui en découlent, notamment après la crise de la COVID-19. Remboursements, communication à destination des patients, politique de vaccination, partage et efficacité des ressources, innovation, éducation, autant de thématiques que nous avons pu aborder via des exemples de bonnes pratiques en Irlande ou encore en Autriche.

Je me réjouis des dernières avancées dans le domaine de la santé au niveau européen. Que ce soit l'annonce par la Commission européenne, en novembre 2020, de la mise en place d'une « Union européenne de la santé », ou encore le lancement de l'initiative EU4Health, qui prévoit un budget d'environ de 5 milliards d'euros. Ces avancées permettront de favoriser et consolider la coopération transfrontalière entre

Cross-border healthcare: what are the new opportunities?

panel discussion

Thursday,
25th March 2021
8:30am - 10:00 am

Liam Glynn - Professor of General Practice at the University of Limerick School of Medicine (Ireland)

Valentina Polylas - Director of Euregha

Julia Winkler - Project Manager of the Healthacross Initiative

Caroline Hager - Team Leader (DG Health and Food Safety)

Hosted by
Anne SANDER, MEP

Webinar

<https://tinyurl.com/c6mwkruy>



les systèmes de soins de santé au sein de l'UE.

Au Parlement européen, nous travaillons à l'élaboration d'un rapport sur les menaces transfrontières graves pour la santé. La proposition prévoit un **cadre juridique plus solide et plus complet dans lequel l'Union peut réagir rapidement et déclencher la mise en œuvre de mesures de préparation et de réaction aux menaces transfrontières pour la santé**. Les discussions de ce groupe de travail viendront enrichir le travail institutionnel en cours, afin de rendre la coopération transfrontalière en matière de santé plus efficace.

Retrouvez les présentations:
<https://annesander.eu/groupe-de-travail-sur-la-cooperation-transfrontaliere-queles-nouvelles-opportunités-dans-le-domaine-de-la-sante/>

“
prendre des mesures
pour améliorer
l'utilisation du
règlement, notamment
en ce qui concerne
les disparités dans les
délais d'approbation
et les processus
d'approbation
”

Groupe Pierre Pflimlin en soutien au siège du Parlement européen

DE L'IMPORTANCE DE L'ACCESSIBILITÉ DE STRASBOURG

Le 7 juillet, je présidais, avec Andreas Schwab, la première

réunion du Groupe Pierre Pflimlin en présentiel depuis 16 mois. Nous étions ravis de la mobilisation de nos collègues députés, venus nombreux en soutien au Parlement Européen de Strasbourg. L'occasion leur était donnée d'échanger avec Jeanne Barseghian, Maire de Strasbourg sur les actions de la Ville de Strasbourg pour renforcer le statut de Capitale européenne et conforter le siège du Parlement européen. **L'accessibilité internationale de Strasbourg a été évoquée à plusieurs reprises, rappelant son rôle fondamental.**

“
L'accessibilité internationale de Strasbourg a été évoquée à plusieurs reprises, rappelant son rôle fondamental
”



Indications géographiques des produits industriels et artisanaux

POUR UNE MEILLEURE PROTECTION EUROPÉENNE

Les indications géographiques des produits industriels et artisanaux doivent pouvoir bénéficier d'une véritable protection à l'échelle européenne. C'est pourquoi, à mon sens, il est nécessaire de légiférer au niveau de l'UE ; ce que je rappelais notamment, le 1er mars 2021, lors d'un échange avec les membres de l'Afigia, l'Association française des Indications géographiques industrielles et artisanales.

La protection géographique pour les produits agricoles est un vrai atout économique et doit pouvoir être étendue aux produits non agricoles pour mieux protéger des contrefaçons et des abus, développer les emplois locaux et sauvegarder les savoir-faire de nos territoires. Le Parlement européen est aux côtés de ces entreprises, pour les défendre et aboutir à un cadre législatif européen.

en plénière dans
l'hémicycle

Contrôles aux frontières extérieures

POUR UN RENFORCEMENT DU EUROPEAN TRAVEL INFORMATION AND AUTHORISATION SYSTEM

En session plénière de juin du Parlement européen, j'ai voté en faveur d'un renforcement des moyens du European Travel Information and Authorisation System (ETIAS). Cet instrument, créé à l'initiative du PPE, favorise la coopération policière et judiciaire dans l'Union européenne. Je me réjouis que cette proposition de hausse consécutive de son budget permette une plus grande sécurisation des frontières extérieures de l'Union européenne. En effet, grâce à une meilleure synchronisation des données du système de l'ETIAS, d'Europol et des autres informations détenues par l'Union européenne, les douaniers pourront être plus performants dans la surveillance de nos frontières extérieures.

Renouvellement du programme INTERREG

FAIRE BATTRE LE CŒUR DE L'EUROPE DANS LES RÉGIONS FRONTALIÈRES

En tant qu'élue alsacienne, je me réjouis que le Parlement européen ait approuvé, lors de la session du mois de juin, le nouveau règlement INTERREG qui permettra de construire et de faire battre le cœur de l'Europe dans les régions frontalières.

Ce programme européen, qui existe depuis plus de 30 ans, sera accompagné d'un budget de près de 8 milliards d'euros, destiné à financer des projets transfrontaliers dans le domaine des infrastructures, de la santé ou encore de la mise en réseau des petites et moyennes entreprises transfrontalières, qui font la richesse socio-économique de nos territoires.

Il continuera également à soutenir les initiatives qui contribuent à lever les obstacles juridiques et administratifs et rapprocher les citoyens européens. Ce programme est d'une importance vitale pour notre région du Rhin Supérieur.



Programme de mobilité ERASMUS+

POUR PLUS DE MOYENS BUDGÉTAIRES

J'ai voté, lors de la session de mai, en faveur d'un programme Erasmus+ plus ambitieux et doté d'un budget conséquent. La mobilité est

incontestablement un véritable atout pour nos jeunes. Elle garantit une meilleure formation universitaire, une plus grande intégration sur le marché du travail et constitue un enrichissement personnel incomparable. Je me réjouis de l'augmentation du budget du programme pour la période 2021-2027 et de la simplification des procédures administratives, mais également qu'il soit accessible à un public plus large.



Corps européen de solidarité

RENFORCEMENT ET ÉLARGISSEMENT DU PROGRAMME

En session plénière de mai au Parlement européen, j'ai voté en faveur du renforcement et de l'élargissement du programme « Corps européen de solidarité », afin qu'il puisse permettre à encore plus de jeunes de réaliser des activités de volontariat, dans leur pays ou via une mobilité. Nous devons ouvrir de nouvelles perspectives à nos jeunes, qui plus que jamais, ont soif d'apprendre, de se former et de s'engager. Je me réjouis que ce programme, destiné aux 18 - 30 ans, se concentre encore davantage **sur l'apprentissage, l'acquisition d'aptitudes et de compétences ; une vraie valeur ajoutée pour nos jeunes et notamment leur vie professionnelle.**

BREXIT

ENFIN UN ACCORD

Je me félicite de l'approbation par le Parlement européen, en session plénière du mois d'avril, de l'accord commercial et de coopération UE-Royaume-Uni. Il permet **de limiter les conséquences négatives du Brexit, mais surtout de sécuriser notre économie, notamment dans des domaines comme la pêche et l'agriculture, ce dont je me réjouis.** Cet accord doit marquer le début de nouvelles relations, où chacun respecte ses engagements, sous l'œil vigilant du Parlement européen.



“

financer la recherche et l'innovation dans les domaines liés aux défis mondiaux

”



Horizon Europe

DAVANTAGE DE MOYENS POUR FINANCER LA RECHERCHE

À l'occasion de la session plénière d'avril du Parlement européen, j'ai voté en faveur d'un budget ambitieux pour le programme de recherche « Horizon Europe ». Doté d'un budget de 95,5 milliards d'euros, pour 2021-2027, il vise à financer la recherche et l'innovation dans les domaines liés aux défis mondiaux, notamment la lutte contre le changement climatique, la numérisation ou encore la santé. Je me réjouis qu'il puisse également apporter un soutien aux PME innovantes et à l'infrastructure européenne de recherche. Je regrette que les propositions plus ambitieuses que le Parlement européen a faites n'aient pas été prises en compte par la Commission et le Conseil.



en circonscription

LES AGRICULTEURS ONT DU CŒUR !

Participation à l'opération « Les Agriculteurs ont du cœur », qui vient en aide aux Français en grande précarité



Présentation, lors de la Convention Nationale « Agriculture et Alimentation » Les Républicains, de nos 20 propositions pour relever les « défis » dans l'agriculture et l'alimentation

Echange avec le Directeur Christian Gachet lors de la visite de l'Établissement Français du Sang du Grand Est à Strasbourg

Invitée de la commission "Europe" de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité pour parler agriculture et ruralité



Échange avec l'association des Alumnis de l'Académie « Notre Europe » sur l'avenir de la PAC

Lancement du groupe de travail "Agriculture et Ruralité" du Bureau Grand Est-Europe

À la rencontre des élus de Malbrans, dans le Doubs



Découverte du Musée des Maisons Comtoises à Nancray, candidat à des financements européens FEDER

Visite de l'usine Guillin Emballages S.A à Ornans dans le Doubs, précurseur dans les solutions d'emballage alimentaire



Visite du GAEC de la Fougère à Scey Maisieres, dans le Doubs



Rencontre des élèves du Collège de Pouilley-les-Vignes



À École-Valentin, rencontre avec les élus du Grand Besançon et Michel Vienet, Conseiller départemental du Doubs



Clôture du projet européen TEIN4citizens, mené par l'Euroinstitut et l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, qui invitait les citoyens des régions frontalières à partager leur avis sur les politiques de l'UE



Échange avec le Député Gérard Manuel, et les agriculteurs de l'Aube sur le développement d'énergies renouvelables via le procédé de méthanisation.



Aux côtés des agriculteurs rassemblés devant le Parlement européen à Strasbourg pour défendre leurs intérêts dans le cadre des négociations sur l'avenir de la Politique Agricole Commune



Rencontre avec Alain Strasser pour une visite du Centre de Ressources Technologiques Aérial à Illkirch.



Table ronde dans le cadre de la Semaine européenne organisée par la CCI Grand Est à Strasbourg



Cérémonie de commémoration à La Wantzenau en présence du Conseil des Jeunes



Lancement de la Conférence sur l'avenir de l'Europe au Parlement européen à Strasbourg, avec Joseph Daul, Frédéric Bierry, Manfred Weber, Jean Rottner, Pia Imbs



Remise du Label "École Ambassadrice du Parlement européen" au Collège Épiscopal Saint Etienne de Strasbourg



Accueil à Strasbourg de Michel Barnier, négociateur en chef du Brexit



Signature du contrat triennal « Strasbourg, Capitale européenne », en présence d'Emmanuel Macron, Ursula von der Leyen et David Sassoli.



Visite de l'entreprise Walon à Lauterbourg, à l'occasion de la semaine du transport organisée par la FNTR - Fédération Nationale des Transports Routiers



ANNE SANDER DÉPUTÉE EUROPÉENNE - QUESTEURE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Née en 1973, à Haguenau en Alsace, et Docteure en Économie diplômée de l'Université de Strasbourg, Anne Sander a été élue en mai 2019 pour un second mandat de Députée européenne. Membre titulaire de la Commission de l'Agriculture et du Développement rural et membre suppléante de la Commission de l'Emploi et des Affaires sociales, elle siège également au Bureau du Parlement européen, en sa qualité de Questure. Vice-présidente de la fédération Les Républicains du Bas-Rhin, elle est affiliée au Parti Populaire Européen.

Outre ses activités parlementaires, elle s'investit particulièrement sur les thématiques de la coopération transfrontalière, en créant en 2014 un groupe de travail au Parlement européen, et s'engage fortement en faveur du siège du Parlement européen à Strasbourg.



Directeur de la publication : Anne SANDER, Députée européenne - © janvier 2021

ME CONTACTER

par courrier
Parlement européen
1, avenue du Président Robert Schuman - 67070 Strasbourg

✉ anne.sander@ep.europa.eu

☎ +33 3 88 17 75 25

www.annesander.eu



Anne Sander



@ASanderMEP